

le personnel de soutien et l'organisation nécessaires des deux côtés. Il s'est montré digne de notre appui et de notre collaboration soutenue, et je suis bien sûr que les députés qui ont parlé ne voudraient nullement discréditer l'excellent travail accompli depuis des années par la Croix-Rouge internationale, dont la présence au Nigéria se révèle si efficace.

Le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale a examiné de façon très louable les facteurs nombreux et complexes de cette situation difficile. Son rapport contient des recommandations dans neuf secteurs, et il pourrait être utile que je commente brièvement ces recommandations. Naturellement, nous analyserons davantage les propositions formulées et nous les appliquerons, si c'est possible et désirable, selon les circonstances. Il est peut-être utile, toutefois, d'indiquer à ce stade notre attitude à l'égard de ces recommandations.

En ce qui concerne l'équipe d'observateurs, le Comité a remarqué que l'invitation initiale valait pour deux mois et il propose au Gouvernement de prier le Nigéria de prolonger l'invitation. Depuis la présentation du rapport du Comité, le Nigéria a effectivement prolongé l'invitation d'un autre mois. Nous avons pu prolonger notre participation en conséquence et nous espérons qu'on discutera de nouveau de ce sujet et des questions connexes en temps opportun avec le gouvernement militaire fédéral et les autres pays et organismes représentés dans l'équipe d'observation.

La présence d'une équipe d'observation ou d'un groupe analogue du côté des rebelles se complique étant donné les rapports contradictoires émanant des chefs rebelles. J'ignore si la Chambre est au courant de certaines critiques formulées par les chefs du Biafra . . . mais permettez-moi de vous lire la description que le commissaire aux informations du Biafra donne de l'équipe d'observation : « Nous ne reconnaissons pas l'équipe d'observation. C'est un groupe de brigands. » En l'occurrence, il est difficile que ce groupe d'observateurs en Afrique soit bien accueilli. Nous continuerons cependant d'examiner la possibilité de réaliser le projet.

Quant à la deuxième recommandation du Comité qui a trait à l'aide que le Canada continuera d'assurer au Nigéria, je puis dire que nous communiquons régulièrement avec la Banque mondiale et les gouvernements en cause. La Banque mondiale a, en ce moment, une équipe de spécialistes qui étudie les projets et priorités économiques au Nigéria, et nous espérons connaître les recommandations de cette équipe dès son retour. Il importe de noter qu'une évaluation de ce genre, dans n'importe quel pays, doit se poursuivre avec l'approbation du gouvernement en cause. J'ajouterais à cet égard, que la collaboration entre le Nigéria et la Banque mondiale se révèle très utile en ce moment critique.

Pour ce qui est de ce que le Comité a dit au sujet des approvisionnements d'urgence en aliments, le Gouvernement reçoit constamment des conseils du Comité international de la Croix-Rouge sur les quantités requises et sur les catégories précises dont on a le plus besoin.